

Saint-Audiol 16 octobre  
1942.



Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Moulin Jean, Pierre, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Saint-Audiol (B. d. R.) ai l'honneur de solliciter de votre autorité l'autorisation d'ouvrir à Nice, dans un magasin dont je suis locataire au 22 rue de France, une galerie d'exposition et de vente de peintures, dessins et sculptures modernes.

Ci joint la notice réglementaire tenuement remplie et certifiée exacte par la main de mon domicile.

Ainsi que je l'explique dans ladite notice, je ne crois pas devoir porter préjudice à d'autres commerçants, car il n'existe à ma connaissance à Nice aucun magasin spécialisé dans les matières de la peinture moderne ou dont la voir l'activité principale.

J'ajoute que je compte mettre ma galerie à la disposition de jeunes artistes à qui je faciliterai l'accès au public.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, les assurances de ma haute considération.

Jean Moulin

Ma précédente demande comportait à tort comme domicile Montpellier. Mon domicile légal étant Saint-Audiol (B. du Rh.).